9. Avez-vous trouvé, que la mouture en entrepôt fut avantageuse, praticable et juste pour tous les intéressés, et la recommanderiez-vous dans le cas de l'imposition d'un droit sur les

blen étrangers ?

10. Comme le droit ad valorem de 20 pour cent, imposé aux Etals-Unis sur les farines, comparé au droit spécifique de 20 par boisseau de blé, opère généralement comme droit diffétentiel contre le meunier canadien, serait-il à propos, selon vons, que le parlement canadien imposât des droits différentiels?

Education des classes agricoles et ouvrières

Nous faisons l'extrait suivant de l'excellent écrit sur l'Education, publié dans l'Opinion Publique par M. Hubert LaRue, de Québec, qui intéresse au plus haut degré les cultivateurs soncieux de leur art.

L'éducation agricole aurait pour objet de continuer l'éducation commencée à l'école. Pour cela, il faudrait, dans nos campagnes, créer des bibliothèques de paroisses; ces bibliothèques requient composées de livres à la fois instructifs, moraux et

amusants.

Les livres ennuyeux-et le nombre en est grand-devraient en être bannis, de même que ceux qui pécheraient le moins du monde contre la morale. Pour éviter ce dernier danger, le plus grave de tous, il faudrait que ces bibliothèques fussent tous la surveillance immédiate des curés.-Une légère souscription permettrait d'augmenter, peu-à-peu, le nombre des livres, et de réparer ceux qu'un trop long usage aurait détério-

Il ne faudrait pas onblier de garnir quelques rayons de ces bibliothèques de livres traitant de l'agriculture : la serie complète et reliée de tous nos journaux agricoles devraient y occuper une des premières places.

Voici ce que j'écrivais en 1867, au sujet de l'éducation de la classe agricole. Le temps écoulé depuis n'a nullement modi-

tik men idéen.

le parlais des sociétés littéraires de nos villes ; et après avoir reconnu qu'elles sont un puissant moyen de reposer l'esprit et

de féconder l'intelligence, j'ajoutais:

" On pourrait m'objecter que tous ces délassements intellec-" tuels, faciles au sein de nos villes, où l'on trouve des biblio-"thèques publiques, des salles de lecture ne sont guère pos-"sibles dans nos campagnes, où rien de cela n'existe. " pourtant, si ces recréations sout nécessaires dans nos villes, "combien plus ne le sont-elles pas dans nos campagnes où l'isolement ne peut qu'engendrer la pire de toutes les mala-"dies, la maladie de l'ennuie! Qui est-ce qui pourrait empê-"cher les cultivateurs de nos paroisses de faire une légère " souscription entre eux pour l'achat de petites bibliothèques " composées de livres à la fois instructifs et amusants? Objec-"tera-t-on les frais que ferait encourir une telle acquisition? " Mais, que de dépenses inutiles ne font pas, tous les jours, " même les economes! Que les habitants de nos campagnes " mettent moins de vanité dans leurs habits, moins de luxe " sur leurs voitures, et il leur sera bientôt permis de créer des " bibliothèques de paroisses qui ne manqueront pas d'avoir le "le meilleur effet sur l'esprit et le cœur de leurs enfants.

Pourquoi encore, ne formerait-on pas des associations dans "nos campagnes: associations dont les membres se reuni-" raient, de temps à autre, pour entendre une lecture sur l'his-" toire du Canada, par exemple, sur les beaux-arts ou les arts "industriels, sur la science agricole avant tout. Je dis sur la "science agricole avant tout; en effet, dans les pays constitu-"tionnels chacun est tenu d'avoir su marotte politique. Celui-"ci tient pour la confedération, celui-la pour l'annexion; " l'un veut le renouvellement du traité de réciprocité. l'autre, " je ne sais trop quoi ... Toutes cos grandes questions poli-" tiques n'ont, à mes yeux, qu'une importance secondaire, et " a cent condées au-dessus d'elles je place ma marotte à moi, " qui est l'art agricole et la colonisation. Quant à l'éducation " de la classe industrielle de nos villes, elle peut se faire de "diverses manières: par des écoles spéciales, par des mu-" sées, des bibliothèques, des cours, etc., etc.

L'arrosement

Une publication agricole des Etats-Unis dit qu'on ne doit procéder qu'avec soin à l'arrosement des plantes, et qu'il ne faut pas les inonder le premier jour pour négliger ensuite pendant deux ou trois jours de les arroser du tout, mais tenir ton-jours le sol dans un état suffisant d'humidité. Ne vous servez jamais d'eau froide qui vient d'être puisée au puits ou à la citerne, parce que par la vous arrêteriez la croissance des plantes; au contraire, ayez soin de ne l'employer que trois ou quatre heures après qu'elle a été puisée, versée dans un baril et ex-posée à la chaleur du soleil; bien plus, si vous vous apercevez que l'eau n'est pas suffisamment réchauffée, versez dans le baril qui la contient quelques seaux d'eau chauffée au poël. L'arrosement ne peut avoir un bon effet que s'il est soigneusement accompli.-Traduit par la Gazette de Sorel.

Petite chronique

- Nous lisons dans le Journal des Trois-Rivières.

"Nous apprenons de la campagne que les semailles tou-chent à leur fin sur la rive sud. Les dernières pluie ont fait beaucoup de bien. Malheureusement on remarque en plusieurs endroits l'apparition q'un grand nombre de petits vers qui détruisent les grains ensemencés."

Encore une fois, que les cultivateurs, en presence de ce stéau destructeur qui parait vouloir menacer leurs sernences, se frappent la poitrine, et s'écrient du fond du cœur : Parce Domine! Qu'ils élèvent leurs cœurs vers Dieu, par de serventes prières. Combien ceux qui méprisent les ames pieuses qui ont la louable idée d'organiser des sonscriptions pour faire chanter des grand'messes pour les biens de la terre, ne doivent-ils pas craindre de plus grands fléaux de la part du Dieu irrité!!

Nous lisons dans l'Opinion Publique:

" Les émigrés canadiens ont un ami dans la Chambre des Communes, M. Delorine, député de St. Hyacinthe. Ce monsieur a demandé au gouvernement fédéral s'il avait l'intention de prendre des mesures, pour arrêter l'émigration, opérer le repatriement et établir un système postal plus avantageux pour la transmission des valeurs entre les Etats-Unis et le Canada. Le gouvernement a répondu qu'il ferait tout en son pouvoir pour le bien public sur ces différentes questions ...

"M. Delorme voudra bien recevoir l'expression de la gratitude des émigrés canadiens pour ses services en cette circonstance. Nous comptons au moins un ami au sein des députés canadiens aux Communes, et un ami comme M. Delorme en vant bien d'autres."

RECETTE

Propriété désinfectante du charbon

Tout le monde connaît les propriétés absorbantes et désinfectantes du charbon. En voici une explication proposée par un cultivateur du Midi, pour enlever aux grains le goût et l'odeur du moisi :

On les mélange lentement et peu à peu avec du charbon pulvérisé: on laisse ensuite pendant quinze jours le mélange s'operer, puis on passe au moulin à cribler, et l'on obtient ainsi des grains exempts de toute odeur et de toute trace de moisi. Le seigle traité de cette manière donne une farine d'excellente qualité. On doit procéder à ce mélange par une température douce.

Moyen d'empêcher la végétation des herbes au pied des arbres du jardin fruitier

Les racines des arbres en encombrant le pied des arbres empêchent souvent le développement des fruits ; pour les empêcher de croître on garnit le pied de chènevottes de lin brisées, sur une circonférence égale à la longueur des racines : les chènevottes ont en outre l'avantage de donner aux arbres plus de vigueur et leur servent d'engrais. Indépendammens